

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité Matin

CEDEAO / FIN DE MISSION : OMAR ALIEU TOURAY EXPRIME SA GRATITUDE AU PRÉSIDENT OUATTARA

Au terme de son mandat à la tête de la Commission de la CEDEAO, Omar Alieu Touray a exprimé, hier, à Cocody, sa reconnaissance au Président de la République, Alassane Ouattara, pour le soutien dont il a bénéficié durant son passage à la tête de l'institution sous-régionale. « Mon mandat au sein de la Commission de la CEDEAO est arrivé à son terme. Je suis donc venu rendre visite à Monsieur le Président de la République pour lui exprimer mes sincères remerciements pour le soutien constant qu'il m'a apporté », a déclaré le président sortant de la Commission. Pour le diplomate gambien, ces années à la tête de l'institution ont été marquées par plusieurs défis auxquels il a fallu apporter des réponses collectives. Il a notamment salué l'appui du Président Ouattara et de ses pairs qui lui a permis de conduire sa mission et de faire progresser plusieurs dossiers importants. Les échanges entre les deux personnalités ont également porté sur la situation de la sous-région et les principaux défis auxquels elle demeure confrontée.

Fraternité Matin

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE / BEUGRÉ MAMBÉ : « NOUS ALLONS AMÉLIORER ET RENFORCER LA QUALITÉ DE L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX EN CÔTE D'IVOIRE »

La Journée Internationale de la jeunesse (JIJ) a été organisée, le 12 août 2026, au Parc des Expositions d'Abidjan, par le gouvernement, à travers le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Placée sous le sceau de la redevabilité et de l'engagement citoyen, elle a permis un dialogue direct avec la jeunesse ivoirienne. Il s'est agi d'évaluer la mise en œuvre des 70 propositions issues des consultations de 2025, de recueillir de nouvelles contributions et de renforcer l'implication des jeunes dans la prise de décision publique. Initiés par le ministre Mamadou Touré, ces échanges interactifs et sans filtre ont réuni, entre autres, Amadou Coulibaly, ministre de la Communication ; Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle; Myss Belmonde Dogo, ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté ; Bernard Kini Comoé, ministre délégué chargé des Productions vivrières et Jean-Louis Moulot, ministre délégué chargé de l'Enseignement technique. « Nous allons améliorer et renforcer la qualité de l'utilisation des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire », a affirmé le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé.

Le PATRIOTE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : PLUS DE 10 000 JEUNES ENTRENT EN DIALOGUE DIRECT AVEC LE GOUVERNEMENT

Le Convention Center du Parc des Expositions d'Abidjan a refusé du monde, le mercredi 12 août 2026. Plus de 10 000 jeunes ont pris d'assaut cette salle à l'occasion de la Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ). Au-delà de la célébration, ce rendez-vous avait surtout valeur de dialogue direct entre la jeunesse ivoirienne et le gouvernement. Emploi, financement, formation, paix et cohésion sociale, projets structurants... Les préoccupations étaient nombreuses. Pour y répondre, huit membres du gouvernement se sont prêtés à un exercice direct de questions-réponses avec les jeunes. La rencontre a connu son temps fort avec l'intervention du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé. S'appuyant sur le thème de cette Journée Internationale de la Jeunesse, « Différentes réalités, aspirations communes », le Chef du

gouvernement a rappelé que les jeunes Ivoiriens, malgré la diversité de leurs parcours et de leurs conditions de vie, partagent des aspirations communes. « La première, c'est la dignité. La deuxième, c'est l'égalité. La troisième, c'est la participation. La quatrième, c'est la confiance. Ces aspirations ne sont pas seulement celles des jeunes. Elles sont des aspirations de toute la Côte d'Ivoire », a-t-il affirmé.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : DROGUES, RÉSEAUX SOCIAUX ET IA AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La Côte d'Ivoire a célébré, hier, mercredi 12 août 2026, la Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ) autour du thème « Différentes réalités, aspirations communes ». La cérémonie, présidée par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a été marquée par la présentation des préoccupations des jeunes et de plusieurs recommandations portant notamment sur les drogues, les réseaux sociaux et l'Intelligence artificielle. Répondant aux préoccupations exprimées, le Chef du gouvernement a notamment rassuré sur la question d'Internet. « On n'a jamais coupé Internet. On ne vous a jamais privé des réseaux sociaux dans notre pays, mais nous allons améliorer la qualité de l'utilisation des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré. Il a annoncé l'extension d'un projet pilote d'éducation aux médias et appelé les jeunes à proposer des projets sérieux et vérifiables. « Écouter, agir, rendre compte et vérifier », a-t-il insisté, en demandant que les critères d'attribution du fonds d'appui aux organisations de jeunesse soient publiés avant toute sélection.

Economie



« LA GRANDE CÔTE D'IVOIRE » : L'AMBITION DU PRÉSIDENT OUATTARA D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES IVOIRIENS

En politique, les promesses engagent surtout ceux qui les écoutent dicit Charles Pasqua. Le Président Alassane Ouattara, ne semble pas être du même avis que l'homme politique français, parce que pour lui chaque promesse a l'exigence d'être tenue. Le message à la nation du 6 août 2026 en est la preuve palpable. Au-delà des routes, des ponts et des chiffres de croissance qui dessinent le visage d'une Côte d'Ivoire ambitieuse, c'est une promesse plus ancienne, et plus exigeante, que le Président a réaffirmée : améliorer concrètement le quotidien des Ivoiriens. Eau potable, électricité, santé, éducation, logement, emploi, le Chef de l'État place le quotidien des populations au cœur de la prochaine étape du développement du pays. « Notre économie reste la plus dynamique, avec l'un des taux de croissance annuel les plus élevés de la région et du monde, confirmant la solidité de ses fondamentaux », a rappelé Alassane Ouattara, avant d'ajouter : « Cette performance n'a de sens que si elle améliore concrètement la vie de nos concitoyens ».



CÔTE D'IVOIRE- GOLFE : NIALÉ KABA ACCÉLÈRE LA DIPLOMATIE DES INVESTISSEMENTS À RIYAD

La Côte d'Ivoire veut transformer ses relations avec les pays du Golfe en opportunités concrètes de financement et d'investissement. C'est le sens de la rencontre tenue, mardi 11 août 2026, à Riyad en Arabie saoudite, entre la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, et le Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques et aux négociations du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), Dr Abdulaziz Aluwaisheg. Selon une note à l'attention de la presse, au-delà du renforcement des relations institutionnelles entre la Côte d'Ivoire et le CCG, les discussions ont surtout ouvert une nouvelle séquence de diplomatie économique, avec en ligne de mire le développement de partenariats et la mobilisation de capitaux pour accompagner les secteurs stratégiques de l'économie ivoirienne.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX : LE GIABA OUVRE SON DEUXIÈME CENTRE D'INFORMATION DE LA SOUS-RÉGION À ABIDJAN

Adama Coulibaly, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, a procédé, le mercredi 12 août, à Angré, à la remise officielle des clés du centre d'information du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA). Selon le représentant du gouvernement ivoirien, c'est le deuxième centre d'information du GIABA, destiné aux Francophones et Lusophones, dans la sous-région, après celui du Nigeria pour les Anglophones. Il s'agit d'un bâtiment flambant neuf, équipé et fonctionnel que l'État de Côte d'Ivoire a mis à la disposition de ce groupement intergouvernemental. Pour Adama Coulibaly, l'implantation de ce centre à Abidjan traduit la ferme volonté de l'État ivoirien d'accompagner les efforts du GIABA dans la lutte contre la criminalité financière. Il favorisera un cadre d'échange d'expériences et d'expertises en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

PRÉSERVER LA FORÊT RAPPORTE DÉSORMAIS : LES COMMUNAUTÉS DE TAÏ REÇOIVENT DES CHÈQUES

« Paiements carbone, reboisement, agroforesterie... En Côte d'Ivoire, la protection des forêts commence à devenir une véritable source de revenus pour les communautés rurales », a lancé, hier, mercredi 12 août 2026, à l'auditorium de la Primature, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Abou Bamba. C'était au cours de la cérémonie de remise de chèques à 3 villages de Tabou qui viennent d'en faire l'expérience avec la remise d'un premier chèque de plus de 62 millions de FCFA au titre de leurs efforts de conservation autour du Parc national de Taï. Ces communautés sont bénéficiaires du Projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc national de Taï (PRE). Il s'agit des villages de Gnato, Bliéron et Pimé, dans le département de Tabou, région de San-Pedro, se sont engagés volontairement à conserver 1 059,10 hectares de forêt. En contrepartie de cet engagement, ils bénéficieront d'un montant total de 88 850 285 de FCFA sur la durée du contrat de paiement. Un premier versement de 62 816 260 de FCFA leur a été remis hier. Le reliquat, estimé à 26 034 025 de FCFA, fera l'objet d'un second paiement.

PROGRAMME DAICE : DES MÉCANISMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT PRÉSENTÉS AUX PME INDUSTRIELLES

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), en collaboration avec la Banque Nationale d'Investissement (BNI) et le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, a organisé, mercredi 12 août 2026, à son siège à Abidjan-Plateau, une rencontre d'information consacrée au Programme Diversification, Accélération industrielle, Compétitivité et Emplois (DAICE). Cette rencontre visait à présenter aux entreprises et aux opérateurs économiques les mécanismes d'accompagnement et les facilités de financement mis en place dans le cadre du programme, notamment à travers la création d'un Desk DAICE-BNI. Ce dispositif est dédié au traitement et au suivi des demandes de financement des entreprises. Prenant la parole au nom du président de la CCI-CI, Faman Touré, le directeur des Études, Yao Germain, a souligné l'importance de cette initiative pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) industrielles.

ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2027-2030 : LES ACTEURS ADOPTENT LA NOTE D'ORIENTATION

Ils étaient tous réunis. La Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Évaluation (DPSE) a organisé une rencontre dans l'optique de susciter une adhésion de tous les acteurs au processus d'appropriation de la note d'orientation du plan stratégique 2027-2030 du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, le mercredi 12 août 2026, à la salle de conférence dudit département ministériel, au Plateau. Représentant, la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana à cette séance, le directeur de Cabinet Adjoint, Kouamé Yao N'Guettia Jérôme a, à l'ouverture des travaux déclaré : « Nous sommes réunis autour d'un objectif essentiel : nous approprier et adopter la note d'orientation qui servira de boussole à l'élaboration de notre prochain plan stratégique ». Indiquant par ailleurs que cette note constitue le cadre directeur qui doit permettre de définir, de manière concertée, des priorités réalistes,



REFUS DE REJOINDRE UN POSTE D'AFFECTATION : LE MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE VEUT FRAPPER FORT

Depuis quelques années, il n'est plus rare de voir des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire marquer un refus de rejoindre leur poste d'affectation. Malgré les séances de sensibilisation entreprises par le ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, certains travailleurs du secteur public continuent de s'adonner à cette insubordination. Face à cette situation qui participe à ternir l'image de l'administration publique, le ministère a décidé de passer à la phase supérieure en frappant fort. Plus rien ne sera comme par le passé. Pour dire que la récréation est terminée. De fait, selon un communiqué du ministère de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration, dont nous avons reçu copie, le mercredi 12 août 2026, Mlle G.A.S., matricule (...) M, adjointe administrative en service à la Direction régionale de San Pedro, est invitée à rejoindre son poste de travail. La fonctionnaire, mentionne la note administrative, doit prendre fonction dans un délai de 4 jours ouvrables. Et ce, à compter du mardi 10 août 2026. Passé ce délai, précise le communiqué, une procédure disciplinaire sera engagée contre elle, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.



PROGRAMME NATIONAL DE COHÉSION SOCIALE : UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Créé par le décret n° 2015-266 du 22 avril 2015, le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) est placé sous la tutelle du ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, rapporte une dépêche du CICG. Il a pour mission de promouvoir la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble à travers des actions menées sur l'ensemble du territoire national. Le PNCS est notamment chargé d'éduquer les populations à la paix, au dialogue et à la coexistence pacifique. Il contribue à la réduction des conflits, des tensions et des violences, participe à la création et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des infrastructures de paix et propose au gouvernement des mesures visant à lutter contre les injustices, l'exclusion et la haine sous toutes ses formes. Il œuvre également à la création d'un environnement favorable à la paix et à la cohésion sociale, appuie les efforts de réhabilitation sociale et de relèvement économique des communautés et renforce les capacités techniques des acteurs et des institutions en matière de cohésion sociale.



RENTÉE SCOLAIRE : N'GUESSAN KOFFI EXIGE L'ACCÉLÉRATION DES PRÉPARATIFS

« Vous devez veiller à l'avancée des préparatifs de la rentrée scolaire afin que, dès le 14 septembre, les cours commencent effectivement », a instruit le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET), N'Guessan Koffi, à l'endroit des directeurs régionaux. C'était le mardi 11 août au Lycée Sainte-Marie de Cocody lors de la première journée de la séance de travail préparatoire à la rentrée scolaire 2026-2027 avec les inspecteurs généraux, les chefs de structures, les directeurs régionaux, les directeurs des CAFOP, les directeurs des Centres d'Information et d'Orientation (CIO), ainsi que les chefs des antennes pédagogiques et de la formation continue. « Par vos fonctions respectives, vous constituez la charnière entre les orientations centrales et l'exécution de terrain. Vous portez à la fois l'interconnexion technique du système d'information, la formation initiale et continue des enseignants et l'orientation scolaire », a indiqué le ministre N'Guessan Koffi, avant d'appeler ses collaborateurs à accélérer les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027.



FORMATION PROFESSIONNELLE : LE GOUVERNEMENT PROMeut L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COMME LEVIER D'INSERTION DES JEUNES À MAN

Le gouvernement ivoirien a réaffirmé, dimanche 9 août 2026, à Man, le rôle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans l'insertion des jeunes et la transformation économique du pays. C'était à l'ouverture de la première édition régionale du Salon National de l'Enseignement Technique

(SNET). Organisée au lycée technique et professionnel de Man autour du thème « L'enseignement technique, levier de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire », le salon a réuni membres du gouvernement, autorités administratives, responsables d'établissements de formation, entreprises, parents et élèves. Le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, a appelé à changer le regard porté sur cette filière, estimant que l'enseignement technique n'est pas une orientation par défaut. Selon lui, cette voie répond aux besoins de compétences liés au développement des secteurs productifs et à l'industrialisation du pays.



RETOUR DE 135 MIGRANTS CLANDESTINS : L'ÉTAT EXHORTE LES JEUNES À ÉVITER LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE

135 migrants ivoiriens, dont deux mineurs, sont arrivés, le lundi 10 août 2026, à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny de Port-Bouët, en provenance du Niger, dans le cadre d'une opération de retour volontaire menée avec l'appui de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). À leur arrivée, les migrants ont été accueillis et orientés par un dispositif composé de 14 structures étatiques, chargées notamment de leur identification et de leur profilage. « Chaque structure va faire son profilage en fonction de ce qu'elle recherche », a expliqué Sako Mamadou, sous-directeur de l'Accueil et de l'Orientation à la Direction de l'Accueil, de l'Orientation et du Suivi des actions de réinsertion de la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur, au ministère d'État des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Le collaborateur de Gaoussou Karamoko, directeur général des Ivoiriens de l'extérieur, a par ailleurs appelé les jeunes Ivoiriens à éviter les parcours migratoires clandestins, tout en rappelant que « la migration elle-même n'est pas interdite. Mais il faut qu'elle soit dans les normes ».

Culture



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS : LE BURIDA INSTRUIT DES ARTISTES SUR L'UTILITÉ DE LA POLICE D'ASSURANCE SANTÉ

Le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA), en collaboration avec le Mouvement des Artistes de Marcory (MAM), a organisé, le samedi 8 août 2026, au Foyer des jeunes de Marcory, une session de renforcement des capacités à l'intention des artistes et acteurs culturels de la commune, informe un communiqué de presse. Placée sous le thème : « Gouvernance du BURIDA et utilité de la police d'assurance santé », cette session avait pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre le fonctionnement et les mécanismes de gouvernance du BURIDA, tout en les informant sur les dispositifs sociaux dont peuvent bénéficier les sociétaires. L'un des panelistes, Kouassi Esaïe, chef de service au département relation avec les ayants droit, a présenté les principales caractéristiques de la couverture santé, ainsi que son intérêt pour les ayants droit. « Cette intervention a permis d'apporter des éclairages pratiques sur les conditions et les avantages liés à ce dispositif de protection sociale. Notamment le taux de couverture de 80%, le nombre de personnes prises en charge et le montant de la prime annuelle subventionné par le ministère de la Culture et de la Francophonie et le BURIDA », a-t-il rapporté.

Sport



JUDO : L'ÉLECTION DE SEYDOU DABONNÉ SALUÉE PAR L'UA

Après la réélection de Seydou Dabonné à la tête de Côte d'Ivoire Judo, le samedi 8 août 2026, l'Union africaine (UA) a salué la transparence du scrutin. L'observateur désigné par l'instance continentale, Abdoulaye Keita, a fait part de ses conclusions au ministre des Sports, Adjé Silas Metch. Le mardi 11 août 2026, le ministre des Sports, Adjé Silas Metch, a reçu à son cabinet Abdoulaye Kéita, premier vice-président de la Fédération malienne de Judo et membre de la Commission militaire de Judo de l'Union africaine. Désigné comme observateur par l'Union pour suivre ce scrutin, Abdoulaye Kéita a livré un retour positif sur le déroulement de cette élection. Le ministre Adjé Silas Metch s'est dit honoré par cette reconnaissance et se réjouit de la bonne tenue du scrutin. Il a également encouragé les autres fédérations sportives ivoiriennes à s'inspirer de cette expérience afin de privilégier des processus électoraux transparents et conformes aux règles.



AFROBASKET U18 FILLES : LES ÉLÉPHANTEAUX DOMINENT LA TUNISIE ET S'OFFRENT LE DERNIER CARRÉ

Les jeunes basketteuses ivoiriennes ont réalisé une belle performance, mercredi 12 août 2026, en quarts de finale de l'AfroBasket U18 Filles. Opposée à la Tunisie, la Côte d'Ivoire s'est imposée avec autorité (45-28), validant ainsi son billet pour le dernier carré. Après cette victoire en quarts de finale, les Éléphanteaux peuvent désormais se tourner vers leur prochain défi. Elles retrouveront le Nigeria en demi-finale, le vendredi 14 août 2026. La journée du jeudi sera l'occasion pour le groupe de récupérer, mais aussi de travailler sur les insuffisances observées afin d'aborder cette nouvelle échéance dans les meilleures dispositions. Face à un adversaire qui s'annonce coriace, les filles du coach Christelle N'garsanet devront conserver la même détermination, tout en faisant preuve de davantage d'efficacité et de concentration.



AGRÈMENTS, CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET GOUVERNANCE : LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SPORTS RAPPELLE LES EXIGENCES AUX FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Le Directeur Général des Sports et de la Vie Fédérale (DGSVF), Adama Doumbia, veut accélérer la mise en conformité des fédérations sportives ivoiriennes avec les recommandations du ministère des Sports. Au cours du troisième rendez-vous d'échanges entre cette direction générale et les fédérations, tenu, le mardi 11 août 2026, au siège de la Direction, à la Riviera Bonoumin, il a appelé les dirigeants fédéraux à davantage de rigueur dans la gestion administrative et la planification de leurs activités. Nommé le 26 février 2026 à la tête de la Direction Générale des Sports et de la Vie Fédérale, Adama Doumbia a placé le dialogue permanent avec les présidents de fédérations au cœur de sa gouvernance. Une démarche qui vise notamment à partager avec les responsables sportifs la vision du ministre des Sports, Adjé Silas Metch, et à renforcer la collaboration entre l'administration et le mouvement sportif. Au cœur des échanges, la question des agréments, des conventions d'objectifs et de gouvernance a occupé une place importante. « On prépare un communiqué pour rendre publique la liste des fédérations sportives agréées. Cela permettra aux sponsors et aux partenaires de connaître les fédérations qui sont officiellement reconnues en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.



VU SUR LE NET

Economie



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : LE MINISTÈRE DU COMMERCE PASSE À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

La transformation numérique de l'Administration ivoirienne franchit une nouvelle étape au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Une opération d'enrôlement à la signature électronique a été organisée, le mercredi 12 août 2026, au cabinet du ministère, à Abidjan-Plateau, au profit du ministre Kalil Konaté et de plusieurs de ses collaborateurs. Conduite par une équipe du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de déploiement de la signature électronique au sein de l'administration publique. Elle vise à permettre aux responsables habilités de signer à distance les documents administratifs, avec à la clé un traitement plus rapide des dossiers.



TAXE SUR LA PUBLICITÉ : LE GOUVERNEMENT VEUT OPTIMISER LES RECETTES POUR MIEUX SOUTENIR LES MÉDIAS IVOIRIENS

L'optimisation de la mobilisation de la taxe sur la publicité au profit de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM) est au cœur d'un atelier de réflexion ouvert, ce mercredi 12 août 2026, à Grand-Bassam. Organisés sur trois jours, ces travaux réunissent les représentants des ministères de la Communication et de l'Économie, des Finances et du Budget, les services des Impôts et du Trésor,

ainsi que les professionnels et organisations du secteur des médias. L'objectif est de faire le diagnostic du dispositif actuel de collecte de cette taxe, d'identifier les obstacles qui limitent son rendement et de dégager des mécanismes permettant d'améliorer sa mobilisation et son reversement au profit de l'ASDM. Présentant une synthèse de l'étude consacrée à cette problématique, l'expert Yao Konan Agara a mis en évidence un écart significatif entre le potentiel de la taxe sur la publicité et les recettes effectivement mobilisées. L'étude révèle notamment que les investissements publicitaires sont passés d'environ 36 milliards de FCFA en 2022 à 49 milliards de FCFA en 2024, alors que les recettes affectées à l'ASDM ont enregistré une tendance à la baisse.

Société 



PLUS DE 25 TONNES DE PRODUITS PROHIBÉS INCINÉRÉES À ABENGOUROU

L'Antenne régionale de la Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) d'Abengourou a procédé, le mardi 11 août 2026, à l'incinération de plusieurs tonnes de produits prohibés saisis dans le cadre de ses opérations de lutte contre le trafic et la consommation illicites de drogues, de stupéfiants et de Médicaments de Qualité Inférieure et Falsifiés (MQIF). La cérémonie d'incinération s'est déroulée dans le village d'Adoukoffikro, en présence des autorités administratives et judiciaires ainsi que des forces de défense et de sécurité, révèle la note de la police consultée par Abidjan.net, ce mercredi. Au total, plusieurs catégories de produits prohibés ont été détruites. Il s'agit notamment de "25,74 tonnes de médicaments de qualité inférieure et falsifiés (MQIF), 112,37 kilogrammes de cannabis, 6 687 comprimés de Tramadol et 1 000 comprimés de Diazépam". Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'opération Vacances Sécurisées XI (VS XI) et des actions régulières menées par les forces de sécurité depuis le début de l'année 2026.



ÉDUCATION NATIONALE : LE MINISTRE N'GUESSAN KOFFI DÉFINIT LES SEPT (7) PRIORITÉS POUR MODERNISER L'ÉCOLE IVOIRIENNE

N'Guessan Koffi, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, a défini les sept (7) priorités à implémenter pour une école ivoirienne plus forte et plus moderne. C'était ce mardi 11 août 2026, au Lycée Sainte-Marie d'Abidjan-Cocody. Cette Séance de Travail Préparatoire de la Rentrée Scolaire 2026-2027 a vu la participation des inspecteurs généraux, directeurs généraux, directeurs centraux et chefs de structures sous tutelle du ministère. Déclinant sa vision globale qui est de « faire du système éducation-formation, le moteur du développement durable de la Côte d'Ivoire », le ministre N'Guessan Koffi a inscrit les actions de son département autour de sept (7) priorités. Il s'agit notamment des curricula lisibles et des manuels uniques accessibles à chaque élève ; des enseignants formés, accompagnés et valorisés ; des écoles sécurisées, salubres et propices à l'épanouissement de l'apprenant ; des examens dont la valeur ne souffre d'aucune contestation ; un enseignement technique et une formation professionnelle choisis, et non subis ; une culture scientifique et numérique pour préparer les métiers de demain ; ainsi qu'une culture de la discipline et du travail.



AGENCE DE PRESSE

Société 



À COCODY, NASSÉNÉBA TOURÉ SALUE LA RÉSILIENCE D'ANCIENS ENFANTS EN SITUATION DE RUE

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a salué la résilience d'anciens enfants en situation de rue ou de grande précarité, aujourd'hui engagés dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, lors d'une visite de terrain effectuée, le mardi 11 août 2026 à Cocody. Cette immersion a permis à la ministre de rencontrer trois bénéficiaires du Programme de Protection des Enfants et Adolescents Vulnérables (PPEAV), dont les parcours illustrent, selon elle, l'importance d'un accompagnement adapté pour favoriser la réinsertion familiale et professionnelle des jeunes en difficulté. Encourageant les bénéficiaires à maintenir leurs efforts, Nassénéba Touré les a exhortés à faire preuve de rigueur et de persévérance afin de tirer profit des dispositifs gouvernementaux d'accompagnement et de

financement destinés à favoriser leur insertion. Le PPEAV est un programme rattaché au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, qui œuvre à la protection et à l'accompagnement des enfants et adolescents vulnérables en Côte d'Ivoire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable